

Objectifs :

Proposer des repas équilibrés et attractifs et l'accompagner dans la prise de ses repas en favorisant son autonomie.

Public concerné et prérequis :

Public : Professionnels de la petite enfance

Qualification des intervenants :

Formateur spécialisé dans le secteur de la petite enfance

Moyens pédagogiques et techniques :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. Documents supports de formation projetés.

Durée, effectifs :

21 heures.

12 stagiaires.

Programme :

Savoirs : Les besoins nutritionnels de l'enfant

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM / Mise en situation Délivrance d'une attestation de formation

Sanction visée :

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Formulaire d'inscription à demander au plus tard 3 semaines avant le premier jour de la session

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

-

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com
SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z



Institut Ancrage
Conseil et formation

Programme de formation
Alimentation et prise de repas de l'enfant Version 2023

Tarif :
540,00 €

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com
SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z